

Avis de constitution

SOCIETE « MORIYA CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « MCIV »

Siège Abidjan Bingerville Cité Promogim Athéna
Extension 5, Lot 223, Ilot 62F

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 05/08/2025 reçus par Me BOUA Georges Christian,, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MORIYA CÔTE D'IVOIRE » en
abrégé « MCIV »

Objet : activité d'intermédiation par laquelle un courtier (professionnel indépendant) conseille et propose des contrats d'assurances à ses clients, en comparant les offres du marché pour trouver la meilleure couverture au meilleur prix.

Le conseil et l'analyse des besoins en assurance;
La recherche et la comparaison des offres,
La négociation avec les compagnies d'assurances,
La souscription et la gestion des contrats d'assurance,
La gestion des sinistres,
Le maintien d'une veille sur le marché des assurances,

- Le Courtage de Réassurances : Le Courtage de Réassurances est une activité d'intermédiation par laquelle un courtier (professionnel indépendant) facilite la mise en relation entre la cédante (un assureur souhaitant transférer son risque) et les réassureurs (capacitaires prenant en charge tout ou partie du risque), en négociant les termes des contrats (conditions, couvertures, tarifs).

- L'Analyse des besoins et des risques en réassurance,

- La recherche de solutions de réassurance,
- La négociation et le placement des contrats ;
- La gestion des contrats et des sinistrés,
- le conseil et expertise,
- le développement et la fidélisation de la clientèle.

La participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'association en participation ou autrement,

Et plus généralement toutes activités et toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières, immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Bingerville Cité Promogim Athéna
Extension 5, Lot 223, Ilot 62F

Dirigeant(s) M MALAN MALAN LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08941 du 28/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52891/GTCA/RC/2025 du 28/08/2025

